



# POWER TO YOU(TH)

**POINT DE VUE ET LA PRISE DE DÉCISIONS DES  
JEUNES CONCERNANT LES PRATIQUES  
NÉFASTES, LES VIOLENCES SEXUELLES ET BASÉES  
SUR LE GENRE, ET LES GROSSESSES NON DÉSIRÉES**

**RÉSUMÉ EXÉCUTIF SÉNÉGAL**



Ministry of Foreign Affairs



**KIT** Royal  
Tropical  
Institute

# AUTEURS

## **Independent consultants:**

- El Hadji Mamadou Ndiaye
- Fatima Dione

## **KIT Royal Tropical Institute:**

- Charlotte van Tuijl
- Saskia Poorter
- Lisa Juanola

# PRÉFACE

Le KIT Royal Tropical Institute, en collaboration avec des partenaires de recherche nationaux, est heureux de présenter ce résumé exécutif de l'étude de base menée au Sénégal pour le programme Power to You(th)<sup>1</sup>. Cette étude a été menée dans le cadre de sept études de ce type menées en Éthiopie, au Ghana, en Indonésie, au Kenya, au Malawi, au Sénégal et Ouganda. Power to You(th) est un programme quinquennal (2021-2025) qui se concentre spécifiquement sur les pratiques néfastes (telles que les mutilations/excisions génitales féminines et le mariage des enfants, les violences sexuelles et basées sur le genre, et les grossesses non désirées). Il s'agit là de « questions clés » persistantes sur lesquelles des progrès insuffisants ont été réalisés au fil des ans.

Le programme Power to You(th) est mis au point par un consortium englobant Amref Flying Doctors, Rutgers et Sonke Gender Justice, ainsi que leurs partenaires nationaux. Le ministère néerlandais des Affaires étrangères finance le programme. Power to You(th) Sénégal est dirigé par Amref Health Africa Sénégal en partenariat avec l'Alliance nationale des jeunes pour la santé de la reproduction et la planification familiale (ANJSRPF). Le programme est axé sur le renforcement des capacités et le plaidoyer. La participation significative des jeunes en est un principe directeur. Les objectifs prioritaires de Power to You(th) Sénégal sont : a) contribuer à une réduction conséquente des violences sexuelles et sexistes, des MGF/E, des mariages d'enfants et des grossesses précoces et/ou non désirées, et b) favoriser une participation significative des jeunes aux instances de prise de décisions au niveau local et national. Au Sénégal, le programme est mis en œuvre dans 12 districts sanitaires de cinq régions du Sénégal : Dakar, Thiès, Diourbel, Fatick et Matam, en collaboration avec 13 organisations de la société civile (OSC).

---

1 Le rapport complet de l'étude de base est disponible ici : <https://www.kit.nl/publication/power-to-youth-senegal-etude-de-base/>

## LE POINT DE VUE ET LA PRISE DE DÉCISIONS DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES CONCERNANT LES PRATIQUES NÉFASTES, LES VIOLENCES SEXUELLES ET BASÉES SUR LE GENRE, ET LES GROSSESSES NON DÉSIRÉES.

Une étude de base à méthode mixte et une revue documentaire<sup>1</sup> ont été employées pour informer la mise en œuvre du programme Power to You(th) (PtY) au Sénégal. Le but de l'étude de base est d'aider à comprendre les points de vue des adolescents et des jeunes concernant les pratiques néfastes (y compris le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines (MGF)), les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), et les grossesses non désirées, et leur rôle dans les processus de prise de décisions concernant ces questions clés. De plus, l'étude de base fournit des données sur la manière dont les acteurs sociaux et les acteurs étatiques (à travers les lois et les politiques) peuvent contribuer à des changements positifs et sur l'espace civique, ainsi que le rôle des médias dans ces processus d'évolution sociale autour des questions clés.

L'étude a été menée dans trois régions d'interventions du programme PtY au Sénégal : Dakar, Diourbel et Matam, et plus spécifiquement dans les districts sanitaires de Keur Massar, Diourbel et Kanel. Le plan d'étude a compris une revue documentaire, une enquête quantitative auprès des adolescents et des jeunes (964 répondants) et un sondage en ligne auprès des jeunes engagés dans des OSC (60). Les méthodes qualitatives qui ont été ajoutées incluent des entretiens individuels approfondis (4) avec des adolescents et jeunes actifs au sein d'OSC ou d'autres structures de jeunes œuvrant pour la promotion de la santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR), la méthode Photovoice par laquelle les participants répondent à des questions par des photos (4), des discussions en groupe (15) avec des adolescent(e)s, jeunes femmes et hommes et parents et des entretiens semi-structurés avec des acteurs sociaux (18) et étatiques (17).

---

2 Revue documentaire disponible sur [https://drive.google.com/file/d/17sPyyUoP4xo2aRp\\_m6RPy2TlLw6\\_wjss/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/17sPyyUoP4xo2aRp_m6RPy2TlLw6_wjss/view?usp=sharing)

# PRINCIPAUX RÉSULTATS DE BASE POUR LE PROGRAMME POWER TO YOU(TH) AU SÉNÉGAL

## POINTS DE VUE ET ACTIONS DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

*Il reste beaucoup à faire concernant les connaissances sur la SDSR des adolescents et des jeunes dans les trois districts.*

En général, les sujets sur lesquels les répondants se sentaient le plus informés étaient le mariage des enfants, la prévention du VIH et la puberté. Moins que la moitié de répondants se sentaient informés sur les identités et les rôles de genre, l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, l'orientation sexuelle, et la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). De plus, les adolescents et les jeunes n'étaient pas au courant de l'âge minimum légal pour le mariage des filles (7 %) ni du statut juridique des MGF (70 %). Environ 60 % des personnes interrogées connaissait au moins une méthode de contraception moderne pour éviter une grossesse, avec des résultats similaires sur les trois sites de l'étude.

*Les enseignant(e)s des écoles et les mères constituent les sources les plus courantes d'informations sur la SDSR.*

Les enseignants des écoles constituaient l'une des sources les plus courantes d'informations sur la SDSR, signalée par les répondants de tous les sites (70 % à Keur Massar, 61 % à Diourbel et 56 % à Kanel). À Diourbel et à Kanel, les mères étaient également des sources courantes d'informations sur la SDSR, signalées par environ 60 % des personnes interrogées dans ces zones. Les sources les plus courantes d'informations sur la SDSR correspondaient aux sources préférées.

*Manque d'espaces disponibles aux jeunes pour s'exprimer et se rassembler*

L'étude a exploré les espaces disponibles aux jeunes pour s'exprimer et se rassembler, et a découvert que ceux-ci étaient limités. Dans les trois districts, les Centres de conseil ados (CCA) étaient les principaux (et parfois les seuls) espaces où les jeunes pouvaient se rassembler. Par ailleurs, ces centres n'étaient pas présents ou pleinement opérationnels dans tous les villages et zones.

*« On n'a pas beaucoup d'espaces ! La plupart, ce sont des espaces que les jeunes ont eux-mêmes créés dans le cadre de leurs associations ou organisations... C'est le principal problème. Imaginez, ici à Diourbel même le CCA n'est pas fonctionnel ; il n'y a aucun espace destiné aux jeunes, même pas au niveau du district. » (Jeune actif à DS Diourbel, président d'une organisation dirigée par les jeunes)*

## **Voix, libre-arbitre et capacité d'agir limités concernant les pratiques néfastes, les grossesses non désirées et les VSBG**

De plus, les jeunes n'étaient pas très à l'aise de s'exprimer sur les relations, l'amour, la puberté et la grossesse au sein de leur communauté (46 %) ou sur les réseaux sociaux. En général, les adolescents et les jeunes interrogés se sentent plus à l'aise au moment de s'exprimer entre pairs que devant des adultes.

*« Pour les problèmes de SDSR, je me sens plus à l'aise dans les débats si c'est avec mes pairs ou avec mes frères et sœurs. » (DGR, filles adolescentes, DS Diourbel)*

Seulement 36 % des répondants ont déclaré que les adultes faisaient participer des jeunes de moins de 24 ans aux décisions relatives au mariage des enfants et les MGF. Néanmoins, la participation limitée à la prise de décisions ne signifiait pas que les adolescents et les jeunes n'avaient aucune capacité d'agir sur, par exemple, les cas de mariage d'enfants ou de mariage arrangé. Soixante pourcent des répondants célibataires ont déclaré qu'ils refuseraient si leurs parents leur disaient qu'ils avaient trouvé une épouse pour eux. En constatant un cas d'abus sexuel, la grande majorité prendrait des mesures.

## **Faible participation des adolescents et jeunes aux activités communautaires axées sur l'éducation et la sensibilisation**

En général, l'étude a révélé un faible taux de participation des adolescents et des jeunes aux activités communautaires pour prévenir les VSBG (15 %), les MGF (12 %) et le mariage des enfants (17 %). Ces activités étaient principalement axées sur l'éducation des adolescents et des jeunes sur le mariage des enfants (74 %), les VSBG (78 %) et les MGF (83 %) et leurs conséquences, ainsi que sur la sensibilisation de la communauté.

*« En tant que jeune je m'engage à participer à la lutte contre les VBSG, les mariages précoces et les MGF, qui engendrent plusieurs conséquences sur la santé des victimes, et à contribuer à faire cesser ces pratiques. » (Jeune femme, 20-24 ans, DS Kanel)*

Cependant, les jeunes ne participent pas encore aux activités qui exigent une prise de responsabilité ou une réactivité à ces questions au niveau de la communauté. À Diourbel, une localité fortement marquée par la religion et où les actions et initiatives doivent nécessairement faire l'objet d'une autorisation de la part de l'autorité religieuse, les adolescents et les jeunes disposaient de l'espace le plus réduit pour participer aux activités communautaires.

## **Forte volonté des adolescents et des jeunes de participer dans des activités communautaires**

En ce qui concerne la volonté des adolescents et des jeunes de participer aux activités communautaires sur le mariage des enfants, les VSBG et les grossesses non désirées, un peu plus de la moitié des répondants étaient prêts à participer, et pour les MGF, moins de la moitié des répondants étaient prêts à participer. Il y a donc un écart entre le nombre de jeunes qui veulent participer à des activités communautaires et

le nombre de jeunes qui réussissent à y participer. Ceci pourrait s'expliquer par le manque d'espaces sûrs de partage et d'échange entre les adolescents et les jeunes, comme expliqué plus haut.

**Ce qui ressort:** Bien qu'ils soient souvent consultés sur les décisions concernant leur vie, 2 sur 3 adolescents et jeunes ne participent pas dans la prise de décisions concernant le mariage des enfants et les MGF.

## ENGAGEMENT (SIGNIFICATIF) DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES AUPRÈS DES OSC

### *Engagement, si tel est le cas, limité et peu significatif des adolescents et jeunes*

Dans les trois districts sanitaires, il existe des OSC qui s'occupent des questions relatives au genre, au mariage des enfants et aux VSBG. Cependant, l'implication des adolescents et des jeunes dans ces questions reste très limitée. En moyenne, environ un adolescent ou jeune sur cinq est engagé auprès d'une OSC. Les OSC dans lesquelles le faible nombre de jeunes sont engagés sont, dans 75 % des cas, des organisations dirigées par des jeunes. Les activités menées avec les OSC portent souvent sur la sensibilisation de la communauté. La participation des jeunes aux OSC n'est pas encore vraiment significative. Bien que les OSC consultent les adolescents et les jeunes sur leur vision, leur mission, leurs programmes et activités, le pouvoir de décision des jeunes concernant ces questions est très limité.

*« Les jeunes participent et donnent leurs points de vue, seulement on ne les prend pas en compte, ce qui est regrettable » (DGR, filles adolescentes, DS Diourbel)*

### *Facteurs contribuant au leadership des jeunes*

Parmi les facteurs contribuant à la participation significative des jeunes mentionnés figurent la formation et l'existence d'espaces et de structures d'échange pour les jeunes et l'accès à l'information adapté aux jeunes, la détection et la reconnaissance des talents des jeunes et adolescents et l'attribution de rôles et responsabilités clairs aux jeunes pour qu'ils puissent assumer des rôles de leadership.

*« Tous les jeunes ne sont pas engagés mais certains d'entre eux le sont vraiment ; ils sont dynamiques, motivés. Nous notons par ailleurs que les jeunes ayant reçu de bonnes informations sont plus motivés et engagés à aider leur proche et à de rendre utiles à leurs communautés respectives, car ils sont conscients des dangers que comportent ces pratiques néfastes à Kanel. » (Jeune membre d'une OSC de DS Kanel)*

### *Expérience limitée des adolescents et des jeunes en matière de lobbying et de plaidoyer*

La participation des jeunes engagés dans des OSC au lobbying et au plaidoyer se limite à la sensibilisation communautaire, l'organisation d'ateliers de formation/ de sensibilisation et de campagnes en vue de changements de comportement, et la participation aux débats publics dans les médias. Il est toutefois important de noter que toutes ces organisations n'avaient pas nécessairement pour objectif d'influencer les politiques.

*« Le principal obstacle à l'engagement significatif des jeunes dans les initiatives de lutte contre les pratiques néfastes, les grossesses non désirées et les VSBG, c'est la non-implication des jeunes dans les instances de prise de décisions au niveau tant local que national. » (Représentant d'une ONG nationale, entretien semi-structuré)*



## ENVIRONNEMENT (FAVORABLE) AUX DROITS DES JEUNES

En général, les acteurs sociaux ont exprimé leurs préoccupations concernant les pratiques néfastes, les VSBG et les grossesses non désirées, et sont disposés à s'attaquer aux problèmes. Les jeunes se sentent surtout soutenus par les professionnels de santé, les enseignants et les travailleurs sociaux.

### ***Normes sociales et culturelles préétablies empêchent la capacité d'agir des acteurs sociaux.***

Les résultats montrent que la réaction aux pratiques néfastes et les VSBG, si réaction il y a, se produit souvent au sein du cadre familial en raison de normes sociales et culturelles préétablies. Ce n'est donc pas forcément que les acteurs sociétaux n'ont pas les connaissances ou les compétences requises pour agir sur les questions clés, mais plutôt que les normes sociales et culturelles empêchent les acteurs sociétaux de s'immiscer dans l'espace familial. Concernant les violences, par exemple, entre 11 % et 25 % des adolescents et jeunes enquêtés sont d'accord avec l'affirmation « La réputation d'une femme/fille et l'honneur de sa famille seront endommagés si elle dénonce la violence sexuelle aux autorités », ce qui se reflète dans le faible nombre de cas de violences signalés aux autorités selon les acteurs sociaux.

*Une badiénou gokh a exprimé : « L'application des lois relatives aux droits des jeunes et aux pratiques néfastes laisse à désirer, avec les conciliations familiales et les arrangements entre parents. Beaucoup de faits restent impunis. »*

### ***Le pouvoir décisionnel des adolescentes et jeunes femmes augmente, mais la responsabilité parentale prévaut.***

En ce qui concerne les normes de genre et les normes sociales, généralement plusieurs acteurs sociaux constatent que les garçons ont beaucoup plus de pouvoir de décision que les filles. Selon eux, les filles sont souvent soumises à l'autorité de leurs parents ou de leurs conjoints respectifs. Néanmoins, une infirmière chef de poste a constaté que les filles commençaient à prendre de plus en plus leurs responsabilités en main, surtout en ce qui concerne leur avenir. Elle l'a expliqué ainsi:

*« Nous confirmons l'amélioration de la participation des jeunes filles aux processus de prise de décisions, que la loi sur la parité est venue renforcer : respect de l'ordre paritaire lors de certaines rencontres, dans la représentation, la prise de parole et les décisions. (...) Les parents sont aussi plus enclins à respecter leur choix »*

### ***L'action croissante et l'évolution des mentalités des citoyens poussent les MGF motivées par la culture et les coutumes dans la clandestinité.***

Plusieurs acteurs sociaux ont expliqué qu'il est difficile de connaître la prévalence des MGF. En effet, les parents les pratiquaient en cachette, les gardaient dans le cadre familial, conscients de son interdiction et de sa sanction par la loi. Selon une infirmière chef de poste de santé, la pratique des MGF relève principalement de la tradition et de la culture de certaines ethnies. L'excision est considérée comme égale au respect de la culture et de la coutume. Selon elle, il faut lutter pour son

éradication par un changement de mentalité. Un chef de village de la région Kanel a fait remarquer la hausse de l'engagement des citoyens luttant contre ces pratiques.

### ***Le stigma complique l'accès des adolescentes et jeunes femmes enceintes aux services.***

Plusieurs acteurs sociaux ont confirmé que les grossesses non désirées survenant avant le mariage sont fortement stigmatisées. Cela complique l'accès des femmes enceintes aux services. Par peur d'être stigmatisées, les jeunes filles ou femmes dans cette situation préfèrent se faire examiner dans d'autres postes de santé proches, optent pour les consultations de nuit au poste de santé, ou s'entretiennent au téléphone avec le personnel de santé pour plus de confidentialité. D'autres préfèrent même rester à la maison par peur du regard de la société ou des jugements. Il semble que, dans la société, la question des grossesses non désirées est liée à la vertu. En effet, un leader religieux qui voit souvent des cas de grossesses non désirées parle d'une « *dépravation des mœurs* ».

### ***Volonté politique pour dénoncer les pratiques néfastes, les VSBG et les grossesses non désirées, mais application des lois est à la traîne.***

Il existe une richesse et une variété des lois, des politiques et des traités et conventions internationaux concernant les pratiques néfastes, les VSBG et les grossesses non désirées au Sénégal. De plus, récemment une loi criminalisant le viol a été adoptée, ce qui est considéré comme un grand pas en avant au Sénégal. Cela montre la volonté des acteurs étatiques d'améliorer les politiques autour des thèmes de PtY. Malgré la volonté de l'Etat du Sénégal, il existe de nombreux facteurs bloquant qui limitent l'application stricte des lois et règlements : méconnaissance des textes, inadaptation et antagonisme envers les croyances culturelles et religieuses, faible implication des communautés, inadaptation des mécanismes de règlement de conflits aux réalités sociales, absence de traduction dans les langues locales, méconnaissance des droits, statut dans la famille et dans la société. Il s'y ajoute les difficultés d'accès au service public de la justice accentuées par des facteurs comme l'analphabétisme, la pauvreté, l'éloignement et les problèmes d'accès à l'information, et la méconnaissance du cadre juridique dans un contexte institutionnel confronté à une insuffisance de mécanismes ou de structures de prise en charge des pratiques néfastes aux femmes.

## ESPACE CIVIQUE ET LE RÔLE DES MÉDIAS

### *Espace civique libre et protégé*

La majorité des répondants (22 sur 33) ont rapporté que l'espace civique était (très) libre et que l'État du Sénégal était respectueux des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les estimations sur la liberté d'information et d'expression étaient diverses mais, en général, sur 33 répondants, 22 ont estimé que la liberté d'information et d'expression était (très) protégée au Sénégal et que les organisations et militants ont la liberté de faire du lobbying et de plaider en faveur des SDSR.

### *Un grand rôle pour les réseaux sociaux, la radio et la télévision dans le lobbying et le plaidoyer*

Tous les (jeunes) militants auprès des OSC qui ont répondu à l'enquête en ligne ont utilisé l'un ou l'autre média pour soutenir leurs efforts de lobbying et de plaidoyer. La plupart des répondants utilisait les réseaux sociaux (spécifiquement WhatsApp et Facebook) et la radio (23 sur 30). Les réseaux sociaux étaient utilisés pour plaider en faveur de tous les thèmes de PtY, particulièrement pour réduire l'impact et l'incidence des grossesses non désirées et précoces, mais également pour éliminer les mariages précoces. Un leader communautaire de DS Keur Massar a déclaré :

*« Les médias sont les porte-étendards de nos activités de plaidoyer. Sans eux nous n'aurions pas d'écho au niveau des populations ».*

Un membre de l'équipe Power to You(th) était toutefois plus circonspect quant aux informations fournies par les médias. Il a mentionné :

*« Les médias peuvent jouer un rôle très important dans le plaidoyer s'ils sont orientés et encadrés. Dans le cas contraire, ils contribuent à empirer la situation parce qu'ils relayent des informations non avérées. Parfois, ils sont partisans sur certaines thématiques. Donc les médias peuvent être de grands alliés parce qu'ils peuvent nous permettre de renforcer le soutien public dans le cadre du travail de plaidoyer autour de ces thématiques, mais seulement s'ils sont encadrés. »*

**Ce qui ressort:** Selon les répondants, les médias accordent une attention moyenne ou importante aux sujets de PtY, mais qu'elles ne touchent pas les sujets tabous. Souvent les médias généralisent pour éviter des hostilités.

### *Accès inégal aux processus décisionnels pour les groupes LGBTI+ et les groupes dirigés par des jeunes*

Bien que la plupart des répondants étaient d'accord pour dire que le gouvernement engageait activement les OSC et les militants dans la consultation politique sur les pratiques néfastes, 12 sur 29 personnes ont affirmé que les jeunes sont souvent exclus.

*« Parfois, les jeunes n'ont pas d'informations sur ces instances et ne savent quand faire*

*quoi et où. Parfois, les adultes rechignent à les faire participer. Il y a également des dispositions discriminatoires, par exemple si on prend le code général des collectivités territoriales, qui freine la participation des jeunes ». (Responsable du programme PtY au Sénégal)*

La plupart des répondants ont expliqué que les restrictions principales aux réunions et aux manifestations légitimes résident dans le recours à la violence, à la répression et au contrôle policier (14 sur 32), la criminalisation ou la sanction de certaines activités (11 sur 32), et le coût et l'obligation de demander l'autorisation (9 sur 32). Les résultats de l'enquête en ligne montrent que ce sont surtout les groupes LGBTI+ qui se heurtent à des difficultés au moment de se réunir et de s'organiser (comme indiqué par 16 sur 32 répondants).

### ***Manque de ressources pour la programmation sur les pratiques néfastes et les grossesses non désirées***

Les défis rencontrés par les OSC étaient principalement liés aux ressources et aux capacités des organisations d'une part, et à l'opposition par les religieux et les parents de l'autre. Les principaux obstacles à l'engagement des OSC dans les processus politiques :

- le manque de connaissances suffisantes au sein du personnel de l'organisation sur les processus de définition des politiques,
- le manque de fonds pour le faire
- l'absence d'ouverture des processus de formulation des politiques à l'engagement de ces organisations.

L'évaluation nationale de l'équipe de Power to You(th) a aussi signalé le manque de ressources pour la programmation sur les pratiques néfastes et les grossesses non désirées. De plus, le positionnement de la santé des jeunes et adolescents n'a pas une haute priorité dans la définition des politiques de santé. Finalement, l'évaluation nationale a indiqué que les autorités sont faiblement engagées et accompagnées.

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX VOIES DE THÉORIE DU CHANGEMENT

Cette section présente les recommandations les plus importantes. Pour toutes les recommandations, veuillez consulter le rapport complet.

### *Voie 1 : Les jeunes exigent une prise de responsabilité et une réactivité sur les pratiques néfastes, les violences sexuelles et basées sur le genre, et les grossesses non désirées*

- Comblent les lacunes au niveau des connaissances des adolescents et jeunes sur les thèmes liés à la SDRS et soutenir- guider les jeunes sur la façon de s'engager avec les adultes/les parents dans des discussions sur les sujets liés à leur sexualité, à leur éducation et au mariage y inclus la différence qu'il y a entre faire partie des décisions et avoir réellement le pouvoir (final) de décision.
- Orienter les jeunes sur l'utilisation des réseaux sociaux pour obtenir et partager des informations sur les pratiques néfastes, les violences sexuelles et sexistes, ou les grossesses non désirées.
- Soutenir les lieux de rassemblement des jeunes existants (centre ados) et favoriser l'établissement de nouveaux espaces propices à leur engagement et diversifier des options de participation des jeunes pour étendre l'offre au-delà de la sensibilisation.

### *Voie 2 : Les OSC amplifient la voix des jeunes pour revendiquer, protéger et élargir l'espace civique*

- Renforcer les capacités des OSC pour qu'elles puissent assurer un engagement significatif des jeunes et encourager les OSC à faire intervenir les jeunes non seulement au niveau de la mise en œuvre des activités, mais aussi à des niveaux de leadership et de formulation des stratégies.
- Former des organisations dirigées par des jeunes et OSC au lobbying et au plaidoyer pour qu'elles puissent étendre leurs efforts au-delà de la sensibilisation et encourager les organisations à assumer un rôle de formulation de politiques et ouvrir des espaces pour leurs représentants dans les dialogues et les consultations avec les acteurs étatiques.
- Soutenir les OSC dans l'élaboration de stratégies de mobilisation des ressources, y compris l'identification et la diversification des bailleurs.

### *Voie 3 : Les acteurs sociaux soutiennent et promeuvent les droits des jeunes et les normes sociales progressistes*

- Inciter les acteurs sociaux à encourager les discussions entre les parents et les enfants sur la santé sexuelle et reproductive et à s'impliquer dans la dénonciation des cas et la prise en charge des victimes en vue d'une réinsertion sociale et économique (développement d'activités génératrices de revenu).
- Encourager la collaboration entre les acteurs sociaux dans des régions spécifiques pour acquérir une compréhension mutuelle de la prévalence et des questions de SDRS importantes dans la région.
- Inclure les acteurs sociaux dans les interventions ou les campagnes concernant

des thèmes liés à la SDSR.

***Voie 4 : Les acteurs étatiques améliorent l'élaboration des politiques, la budgétisation et la mise en œuvre aux niveaux local, national, régional et mondial sur les pratiques néfastes, les violences sexuelles et basées sur le genre, et les grossesses non désirées***

- Trouver ou créer des points d'entrée pour les OSC dans les processus de prise de décisions sur les politiques, la budgétisation, etc. en investissant dans les relations avec les décideurs politiques au niveau local, régional et national.
- Appuyer les acteurs étatiques dans le développement d'argumentaires sur les conséquences des thèmes de PtY et la mise à disposition de données factuelles.
- Engager les collectivités territoriales à s'impliquer dans la lutte et financer les activités de lutte contre les problèmes clés.

KIT Royal Tropical Institute  
P.O. Box 95001  
1090 HA Amsterdam  
The Netherlands

Visiting Address  
Mauritskade 64  
1092 AD Amsterdam  
The Netherlands

[www.kit.nl](http://www.kit.nl)  
[info@kit.nl](mailto:info@kit.nl)  
T: +31 (0)20 56 88 711



**KIT** Royal  
Tropical  
Institute